



Vérifiez que vous disposez d'une version

Acrobat Reader 4.0

(Équivalente ou supérieure) :

ABSOLUMENT NECESSAIRE !

Téléchargeable éventuellement et gratuitement sur le site :

<http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>

Le mettre en lecteur de fichiers PDF par défaut.

Pour une meilleure utilisation vous pouvez installer le fichier sur votre ordinateur

Puis ouvrez le lien ci-dessous

[\manuel auvergne 2015\couvt123.PDF](#)

Vous pouvez ensuite naviguer par les liens propres au document (la « main » se transforme...simple clic.....),

ou par le navigateur **Acrobat Reader** pour revenir à la première page d'un document ou aux documents précédents.